

# Accueil d'enfants placés : c'est fini pour Tandem 79

**Le Département crée une « Maison d'enfants à caractère social » pour accueillir 25 jeunes confiés à la société Tandem 79, qu'il juge défaillante.**

**T**rois ans après avoir lui confié 25 enfants placés au titre de l'Aide sociale à l'enfance, le Département des Deux-Sèvres est en train de mettre fin au contrat avec la société Tandem 79. Dans un communiqué transmis jeudi 15 janvier 2026, le conseil départemental annonce la création d'une « Maison d'enfants à caractère social pour prendre en charge les enfants confiés à Tandem 79 ».

Quatre mois après le placement sous administration provisoire de cette entreprise, dont un ancien cadre a été condamné (lire en encadré), le Département fait publiquement état de défaillances dans la gestion, qui « nous indiquent un risque majeur pour la prise en charge des enfants ».

**« Le fonctionnement du siège s'est très fortement dégradé »**

Basée à Bègles, Tandem Educadis avait remporté fin 2023, via sa filiale Tandem79, un « appel à projet social » émis par le Département pour la création de 35 places « dédiées aux enfants en situation complexe confiés à l'aide sociale à l'enfance présentant des problématiques cumulées sur les plans social, familial, psychologique, éducatif et scolaire mettant en échec les lieux classiques d'accueil et d'hébergement au titre de la protection de l'enfance. » La maison d'accueil autorisée portait finalement sur 25 places.



La maison d'enfants de Tandem 79 à Saint-Pardoux-Soutiers. (Photo cor. NR, Michel Paradinas)

Dans son communiqué, le Département explique qu'entre « septembre 2024 et août 2025, à l'issue de contrôles menés par le Département, des demandes d'amélioration ont été adressées à l'établissement. Malgré les nombreux échanges entre le Département et Tandem79, il a été constaté que la situation nécessitait la mise en œuvre d'une mesure d'administration provisoire [le 12 septembre 2025] pour une durée de six mois. Il ressort des échanges avec l'administrateur provisoire que l'établissement Tandem 79 est impacté par des décisions du siège de société Tandem Educadis situé à Bègles qui assure les fonctions supports. »

Nous avons sollicité Tandem Educadis, vendredi 16 janvier, sans pouvoir joindre d'interlocuteur. « Depuis ces dernières semaines, le fonctionnement du

siège s'est très fortement dégradé, souligne le Conseil départemental des Deux-Sèvres. Les manquements du siège perturbent la continuité de service de l'établissement dans les Deux-Sèvres. En effet l'état de la trésorerie, l'évocation d'un plan de licenciement des agents de la société Tandem Educadis, l'absence de réponses du siège quant à la continuité des fonctions supports (gestion bâtimen-taire, continuité des procédures contractuelles RH et comptables...) nous indiquent un risque majeur pour la prise en charge des enfants. »

Le conseil départemental est donc en train de créer « une maison d'enfants à caractère social (Mecs) de transition, pour

l'accueil des enfants en situation complexe, d'une capacité de 26 places dont 2 places pour l'accueil d'urgence ».

#### « Cadre pérenne »

Cette structure a pour but « de poursuivre la prise en charge des enfants dans un cadre pérenne et dépassant l'urgence de la mise à l'abri. Il s'agira d'un établissement géré par le Département, distinct de la Maison départementale de l'enfance. À l'issue du transfert des enfants dans la nouvelle Mecs, la structure Tandem 79 ne sera plus autorisée à accueillir des enfants confiés à l'Aide sociale à l'enfance. »

Sébastien Kerouanton